

FOIRE A TOUT
1^{er} Mai 2024

L'inscription se fait uniquement en mairie

1. Déclarant :

Nom, prénoms

.....

Adresse : n° Rue :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone (fixe ou portable) :

N° SIRET(Pour les professionnels) :

2. Caractéristiques de la vente au déballage :

Marchandises vendues : neuves occasion

Nature des marchandises vendues : Vêtements Livres Vaisselle outillage

déco bibelots Sport jouets bijoux petits meubles

Autre : merci de préciser.....

LES VÉHICULES NE DOIVENT PAS RESTER SUR PLACE.

Nombre de mètres :

3. Engagement du déclarant :

Je soussigné, (nom, prénom),
certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les dispositions
prévues aux articles L. 310-2, R. 310-8 et R. 310-9 du code de commerce.

Toute fausse déclaration préalable de vente au déballage constitue un faux et usage de faux passible
des peines d'amende et d'emprisonnement prévues à l'article 441-1 du code pénal. Par ailleurs, le fait
de procéder à une vente au déballage sans la déclaration préalable ou en méconnaissance de cette
déclaration est puni d'une amende de 15 000 €
(art. L. 310-5 du code de commerce).

**Merci de laisser votre emplacement propre et de reprendre vos
poubelles en partant**

Date et signature :